

**Soutenons les familles jurassiennes : introduction d'une allocation de rentrée scolaire**

La rentrée scolaire est un moment important et particulier pour les enfants. Mais ce moment réjouissant peut aussi être source d'inquiétudes avec des frais supplémentaires qui grèvent le budget de nombreuses familles en regard des achats incontournables qu'elles doivent réaliser.

Les achats nécessaires à chaque rentrée scolaire ne sont pas négligeables et peuvent représenter un coût important. Les familles aux revenus modestes ont souvent de la peine à intégrer ces dépenses dans leur budget.

Les familles jurassiennes ont besoin de soutien et d'aide, encore plus depuis l'annonce récente de hausse vertigineuse des primes de caisse maladie. Il est de plus en plus fréquent de rencontrer des parents qui ne peuvent plus «joindre les deux bouts», croulant sous les charges qui incombent aux familles.

A l'heure où la population vieillit et où la pyramide des âges s'inverse, où le taux de natalité n'est pas à la hauteur des espérances afin de promettre une croissance démographique pour le canton du Jura, il est grand temps de trouver des aides financières, même modestes, pour soutenir les familles jurassiennes.

**Dès lors, nous demandons l'introduction d'une allocation de rentrée scolaire de 100 francs pour tous les enfants suivant une scolarité à l'école obligatoire. Ce soutien existe dans d'autres cantons et est hautement apprécié.**

**Les critères pour l'obtention de cette allocation sont les suivants :**

- **l'enfant doit bénéficier du subside cantonal de l'assurance-maladie;**
- **les bénéficiaires doivent en faire la demande;**
- **l'enfant doit résider dans le canton du Jura.**

Delémont, le 30 septembre 2015.

Pour le groupe socialiste

Fabrice Macquat

